

7

mentation relative à l'administration de la Justice est presque entièrement prévue par les statuts, et n'exige aucune explication de ma part. L'augmentation dans le département des Douanes, je dois le dire, est en grande partie due à mon bon ami (le ministre des Douanes) lequel a jugé à propos d'exempter les marchands des grandes villes de certaines taxations auxquelles ne sont pas soumis, à ce que je comprends, les marchands résidents dans les petites villes. Il y a différentes allocations se montant à \$80,000, pour divers services, qui, je l'espère, nous seront remises, ainsi que les honorables messieurs pourront s'en convaincre en référant aux Estimés particuliers auxquels je fais allusion. En conséquence du récent traité, nous demandons pour les Sauvages une nouvelle allocation de \$35,000; et pareille somme sera requise pour la réorganisation du Nord-Ouest, à l'égard de laquelle on est sur le point de présenter un projet de loi à la Chambre. Ces allocations, je pense, couvriront les augmentations sur lesquelles dans ces Estimés je crois devoir attirer votre attention. D'un autre côté, la Chambre observera, en référant à l'item des travaux publics et des bâtisses chargé au revenu, que nous nous proposons d'opérer une réduction de \$309,000 et une autre de \$488,000 sur les travaux publics sous le titre de "Collection du Revenu." Ces deux sommes réunies aux épargnes sur les magasins militaires (le dernier de nos paiements ayant été fait l'année dernière au gouvernement Anglais) nous permettront d'opérer une légère réduction dans les Estimés. Je ferai remarquer à l'égard de ces estimés qu'ils renferment plusieurs sommes que, vu la nature du cas, nous ne serons pas obligés de demander; comme par exemple l'allocation aux Menonites, celle de l'Exposition à Philadelphie et probablement une grande partie de la somme accordée aux vétérans de 1812; la plupart ont soixante-et-dix ou quatrevingts ans, et il n'est pas probable qu'ils soient longtemps à charge aux finances de ce pays. A l'égard du département des Postes, mon honorable ami, lorsque les items qui concernent ce département seront soumis à la Chambre, donnera de plus amples explications que je ne suis pas en position de donner moi-même pour le présent. Je dois dire cependant qu'en conséquence des dernières conventions avec les Etats-Unis et des facilités croissantes qu'il se propose d'offrir relativement aux transactions postales, le revenu sera diminué et il sera obligé d'augmenter les dépenses d'environ \$150,000. A l'égard du même département, je dois ajouter qu'on ne doit pas oublier que bien que les dépenses avancées sur le revenu soient toujours considérables, le revenu augmente régulièrement de jour en jour, et j'espère que dans un an ou deux, les recettes provenant de ce département contre-balanceront presque, et probablement tout-à-fait, les dépenses que nous sommes obligés de rencontrer. Quant aux estimés des recettes probables pour l'année 1875-76, je dois dire qu'elles seront comme suit: les douanes, quelque chose comme quinze millions et demi. De l'exécise j'estime que nous retirerons une nouvelle somme de cinq millions et demi, formant environ vingt-et-un millions. Je pense que le revenu des timbres sera d'environ \$250,000. Du département des Postes je crains que nous ne retirions que \$1,050,000, au lieu de \$1,100,000, les nouveaux changements devant amener une diminution dans les recettes, bien que dans mon opinion ils augmenteront le revenu par la suite. Des Travaux Publics j'espère que nous recevrons quelque chose comme \$1,700,000 et des autres sources—intérêts et placements et recettes—environ \$1,200,000, formant un total de vingt-cinq millions et un quart, ou environ. Maintenant, monsieur, j'en viens aux items formidables du compte capital, qui s'élèvera en tout à pas moins de \$14,717,000. Je pense qu'une grande partie de ces dépenses, vu leur nature, ne seront pas répétées. Par exemple, celles concernant